



Charte de bonne conduite de l'école de prière de Tours 2025



Nous mettons tout en œuvre pour que l'école de prière soit une réussite. C'est la raison pour laquelle nous demandons aux parents et aux jeunes de prendre connaissance de notre charte et de la signer.

- **Règles de vie et de sécurité** (ces règles seront expliquées aux participants en début de séjour).

Je m'engage à respecter les règles de vie établies par l'équipe d'animation et, notamment, les horaires (lever, coucher, repas...), le programme, les temps libres ... Je m'engage également à respecter l'ensemble des règles de sécurité établies par l'équipe d'animation, notamment pour la pratique d'activités. Je m'engage enfin à ne jamais mettre en danger autrui ou moi-même.

Je m'engage à ne pas apporter de couteau, de briquet ou autres objets ou outils non demandés par l'équipe d'animation. Une liste exhaustive du matériel à apporter est fournie.

- **Respect des autres**

Je m'engage à avoir un comportement respectueux envers les autres participants, l'équipe d'animation et les tiers. Je m'engage à éviter tout comportement agressif, grossier, violent, moqueur envers les autres, donnant une mauvaise image du groupe, et plus généralement tout comportement de nature à troubler le bon déroulement du séjour. Je m'engage à respecter l'intimité des autres jeunes ainsi que la « non mixité » des tentes.

- **Respect des hébergements et du matériel**

Je m'engage à respecter les locaux : respect du règlement intérieur du lieu, du mobilier, du personnel... Je m'engage également à respecter le matériel de l'équipe d'animation et les objets personnels de mes camarades. Toutes dégradations ou vols engageront ma responsabilité et pourront entraîner une demande de réparation financière.

- **Implication dans la vie du séjour**

Je m'engage à participer activement à la vie quotidienne du séjour, aux activités spirituelles et de loisir, au montage et démontage du camp..

Nous demandons aux jeunes de ne pas venir avec leur téléphone portable pour leur permettre une intégration au groupe plus aisée. Si un jeune a besoin de contacter ses parents ou un responsable légal, Ils peuvent venir voir l'équipe d'animation, il lui sera donné la possibilité de téléphoner.

- **Drogue & Alcool & tabac**

Je m'engage à ne pas acheter de drogues, à ne pas en détenir, à ne pas en consommer. Je m'engage à ne pas acheter d'alcool, à ne pas en détenir, à ne pas en consommer. Je m'engage à ne pas acheter de tabac (ou cigarette électronique et e-liquide), à ne pas en détenir, à ne pas en consommer.

- **Responsable de mes affaires**

Je serai responsable de mes affaires personnelles, mais aussi le cas échéant du matériel qui me sera confié.

Nous attendons que chacun des jeunes désirant participer à l'école de prière signe cette charte.

Nous avons toute confiance envers vos jeunes, ainsi que leur capacité et responsabilité pour le respect de cette charte. En cas de manquement grave à ses quelques règles (mise en danger d'autrui ou de lui-même), votre enfant pourrait être renvoyé à son domicile, aux frais du responsable légal. Une telle décision se fera avec l'ensemble de l'équipe d'animation, et en concertation avec les parents.

Date :/...../.....

Nom et Prénom du jeune :

Nom et Prénom du responsable légal :

Signature du jeune

Signature des parents ou resp. légal